

Aides et subventions pour travaux

Retrouvez dans cette page des informations sur les aides et subventions que vous pouvez demander pour des travaux dans votre logement.



Opération Habitat Qualité

[L'Opération Habitat Qualité](#) ➔ a pour objectifs de :

- > Faciliter la réhabilitation des immeubles
- > Améliorer le confort et la performance énergétique des logements
- > Inciter à la remise en location des logements vacants et à la maîtrise des loyers

Ce dispositif est conclu entre Grand Paris Seine Ouest, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Il permet aux propriétaires de bénéficier gratuitement d'un accompagnement administratif, technique, financier. Il offre la possibilité de trouver des solutions adaptées au financement de travaux d'amélioration de l'habitat.

Prêt à l'amélioration de l'habitat (PAH)

Vous pouvez prétendre à au prêt à l'amélioration de l'habitat de la [CAF](#) ➔ si vous êtes :

- > Bénéficiaire d'une prestation familiale (allocation logement social, aide personnalisée au logement, allocation adulte handicapée ou RSA)
- > Locataire ou en accession à votre résidence principale et que vous souhaitez entreprendre des travaux de réparation, d'amélioration, d'assainissement ou d'isolation thermique

Aides du Département pour

l'amélioration de l'habitat

Le Département des Hauts-de-Seine propose des aides pour l'amélioration de l'habitat privé et l'adaptation des logements aux personnes âgées.

[Plus d'infos sur les aides du Département](#) ➔

Conseils d'un architecte

Le [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine](#) ➔ (CAUE 92) conseille gratuitement les particuliers dans la réalisation de leur projet d'habitation pour :

- > Un projet neuf
- > Un projet d'amélioration
- > Un projet d'acquisition ou d'extension de bâtiments existants

Les architectes vous conseillent pour comprendre les documents réglementaires, lire un contrat, mieux concevoir votre logement. Ils vous reçoivent sur rendez-vous dans les bureaux de l'association.

Permanence au service Urbanisme, le 1^{er} mercredi au mois, de 14h30 à 17h30, sur rendez-vous au 01 41 15 99 90.

Aides pour travaux de Grand Paris Seine Ouest

Grand Paris Seine Ouest a mis en place des aides pour accompagner les habitants du territoire qui souhaitent entreprendre des travaux d'isolation et/ou installer des équipements utilisant les énergies renouvelables.

Consultez le site [Grand Paris Seine Ouest Énergie - L'Agence locale de l'énergie](#) ➔

Le CoachCopro

[Le CoachCopro](#) ➔ est une plateforme en ligne qui accompagne la rénovation énergétique des habitats collectifs : parcours personnalisé, tableau de bord de suivi, archivage, suggestion d'aides financières adaptées et assistance d'un conseiller info-énergie.

Permanences de l'Espace Info Énergie

Que vous soyez propriétaire ou locataire, les conseillers énergie de l'Agence locale de l'énergie sont disponibles pour vous conseiller gratuitement lors des permanences dans chacune des 7 villes de GPSO.

[Les dates des prochaines permanences dans votre ville](#) ➔

Les diagnostics immobiliers

Les diagnostics immobiliers visent à informer l'acquéreur ou le locataire sur certains aspects du logement qu'il projette d'acheter ou de louer.

[Plus d'infos sur les différents types de diagnostics](#) ↗

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- ▶ Grand Paris Seine Ouest : Habitat
- ▶ Grand Paris Seine Ouest Énergie – Agence locale de l'énergie
- ▶ CoachCopro : simplifiez-vous la rénovation énergétique
- ▶ Conseil départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS